COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de Presse
Du 18 au 24 Dec.2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **Coopération……4**
- **Relation Maurice-Turquie; Rencontre entre la MCCI et le DEIK**
- **Rencontre entre la MCCI et le DEIK**
- **Relation Maurice-Turquie : rencontre entre la MCCI et le DEIK**

- **Sécurité Maritime……8**
- **Relations internationales : Intégration régionale et sécurité maritime**
- **Collaboration dans le secteur de la sécurité maritime**
- **Un financement de 43 millions d'euros débloqué par l'UE pour la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien**

- **Energie Renouvelable ……11**
- **Energies renouvelables : Un projet de 15 millions d'euros au profit des pays de la Coi**

- **Election Présidentielle aux Seychelles……13**

- **Le président des Seychelles James Michel a prêté serment, en se donnant 100 jours pour voir les premiers progrès**
- **Post-Elections : Coopération <renforcée avec les Seychelles**
- **Seychelles : élections et contestations**
- **Seychelles : le président James Michel a prêté serment**

- **Tourisme……19**

- **Tourisme : nouvelles dynamique**
- **Air Mauritius : Perspective régionale**

www.LeMatinal.com

Relation Maurice-Turquie; Rencontre entre la MCCI et le DEIK

18/12/2015



La Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) a organisé une réunion d'affaires avec une délégation d'hommes d'affaires turcs, dans la salle de conférence de la MCCI, à Port-Louis, jeudi.

La Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) a organisé une réunion d'affaires avec une délégation d'hommes d'affaires turcs, jeudi, dans la salle de conférence de la MCCI, à Port-Louis.

Cette délégation turque, dirigée par Omer Hakan Baki, président du Mauritius-Turkey Joint Business Council, est arrivée par le vol inaugural de

Turkish Airlines à Maurice.Les membres de cette délégation, 'The Foreign Economic Relations Board of Turkey' (DEIK) représentent plusieurs secteurs d'activités industrielles, notamment, le textile et l'habillement ; la construction ; la production de films ; l'énergie ; la santé ; les services légaux ; les services bancaires ; le tourisme ; les produits alimentaires ; le Real Estate ; la publicité ; l'électronique ; les technologies de la navigation ; l'ameublement et les produits de maison en textile.Raju Jaddoo, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), a accueilli cette délégation turque. Parmi les entreprises turques représentées dans cette délégation du DEIK, on compte OHB Food, Adnan Bostan Furniture, Basarsoft IT Technologies, SAB Construction Tourism Textile, Tunaylar Scale, Urallar Furniture Decoration, Akcakoca Textile Food et Esquire Tour, entre autres.

http://www.lematinal.com/economie/10766-relation-maurice-turquie-rencontre-entre-la-mcci-et-le-deik.html

Le Matinal

18/12/2015

[RELATION MAURICE-TURQUIE]

Rencontre entre la MCCI et le DEIK

La Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) a organisé une réunion d'affaires avec une délégation d'hommes d'affaires turcs, jeudi, dans la salle de conférence de la MCCI, à Port-Louis.

Cette délégation turque, dirigée par Omer Hakan Baki, président du Mauritius-Turkey Joint Business Council, est arrivée par le vol inaugural de Turkish Airlines à Maurice.

Les membres de cette délégation, 'The Foreign Economic Relations Board of Turkey' (DEIK) représentent plusieurs secteurs d'activités industrielles, notamment, le textile et l'habillement ; la construction ; la production de films ; l'énergie ; la santé ; les services légaux ; les services bancaires ; le tourisme ; les produits alimentaires ; le Real Estate ; la publicité ; l'électronique ; les technologies de la navigation ; l'ameublement et les produits de maison en textile.

Raju Jaddoo, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), a accueilli cette délégation turque. Parmi les entreprises turques représentées dans cette délégation du DEIK, on compte OHB Food, Adnan Bostan Furniture, Basarsoft IT Technologies, SAB Construction Tourism Textile, Tunaylar Scale, Urallar Furniture Decoration, Akcakoca Textile Food et Esquire Tour,



La Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) a organisé une réunion d'affaires avec une délégation d'hommes

Relation Maurice-Turquie : rencontre entre la MCCI et le DEIK

18 Dec 2015

La Chambre de commerce et d'industrie de Maurice (MCCI) a organisé une réunion d'affaires avec une délégation d'hommes d'affaires turcs, jeudi, dans la salle de conférence de la MCCI, à Port-Louis. Cette délégation turque, dirigée par Omer Hakan Baki, président du Mauritius-Turkey Joint Business Council, est arrivée par le vol inaugural de Turkish Airlines à Maurice. Les membres de cette délégation, 'The Foreign Economic Relations Board of Turkey' (DEIK) représentent plusieurs secteurs d'activités industrielles, notamment, le textile et l'habillement ; la construction ; la production de films ; l'énergie ; la santé ; les services légaux ; les services bancaires ; le tourisme ; les produits alimentaires ; le Real Estate ; la publicité ; l'électronique ; les technologies de la navigation ; l'ameublement et les produits de maison en textile. Raju Jaddoo, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), a accueilli cette délégation turque. Parmi les entreprises turques représentées dans cette délégation du DEIK, on compte OHB Food, Adnan Bostan Furniture, Basarsoft IT Technologies, SAB Construction Tourism Textile, Tunaylar Scale, Urallar Furniture Decoration, Akcakoca Textile Food et Esquire Tour, entre autres.

Read more on: http://www.orange.mu/kinews/dossiers/business/427274/relation-maurice-turquie-rencontre-entre-la-mcci-et-le-deik.html

More news on: http://www.orange.mu/kinews/

http://www.orange.mu/kinews/dossiers/business/427274/relation-maurice-turquie-rencontre-entre-la-mcci-et-le-deik.html

Sécurité Maritime

tribune.com MADAGASCAR

Relations internationales : Intégration régionale et sécurité maritime

vendredi 18 décembre 2015,

Le Capitaine de Vaisseau Randrianarisoa Marosoa et le Capitaine de Frégate Jean Edmond Randrianantenaina, respectivement points focaux de CRIMARIO et de MASE, ont participé à une séance de travail entre les experts de l'Unité anti-piraterie de la Commission de l'Océan indien (UAP-COI), qui s'est tenue le 09 au 11 décembre 2015 à Mombasa, Kenya. C'était la première réunion du groupe de travail constitué des experts des programmes de renforcement de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) et Routes Maritimes Critiques de l'océan Indien (CRIMARIO). Il s'agissait de coordonner les actions à mener dans chacun des programmes. Il a été aussi convenu que Madagascar communiquera à la COI, le résultat de l'évaluation du système de fusion d'informations maritimes qui sera soumise à l'examen de la prochaine réunion des points focaux MASE. Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 37,5 et de 5,5 millions d'euros respectivement, les programmes MASE et CRIMARIO visent l'appropriation régionale de la problématique de sécurité maritime sous la conduite des organisations régionales de la région l'Afrique orientale et australe et océan Indien (AfOA-OI). Jean-Pierre Bardoul a représenté la délégation de l'UE lors de cette séance de travail.

A noter que Madagascar a refusé du temps de Marc Ravalomanana, l'installation du Commandement US en Afrique ou AfriCom dans le pays mais aujourd'hui, il héberge le Centre de fusion des informations maritimes (CFIM). Aujourd'hui, la Chine est en train d'installer une base militaire elle aussi à Djibouti pour la surveillance et la sécurité maritime. Quoi qu'il en soit, la rencontre de Mombasa a permis aux représentants de

Madagascar de faire le point sur l'avancement de la mise en place du CFIM.

http://www.madagascar-tribune.com/Integration-regionale-et-securite,21717.html

Le Matinal

18/12/2015



Collaboration dans le secteur de la sécurité maritime

La première réunion du groupe de travail constitué des experts des programmes de renforcement de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) et Routes Maritimes Critiques de l'océan Indien (CRIMARIO) s'est tenue du 9 au 11 décembre à Mombasa, Kenya, sous la co-présidence de la Commission de l'océan Indien (COI), représentée par les experts de son Unité anti-piraterie (UAP-COI) basée aux Seychelles, et de la Délégation de l'Union européenne représentée par Jean-Pierre Bardoul.

Les représentants des programmes MASE et CRIMARIO, ainsi que les parties prenantes nationales et régionales, ont souligné la nécessité de créer les synergies et ont étudié un certain nombre de pistes afin d'éviter la duplication d'activités et de satisfaire ensemble les besoins et attentes des Etats de la région. Des axes de coopération entre les programmes ont été clairement identifiés notamment sur les formations, l'élaboration des manuels de procédures opérationnelles et les textes règlementaires.

Les représentants du projet CRIMARIO ont explicité leur proposition de création d'un groupe de travail d'experts conjoint MASE/CRIMARIO afin de soutenir concrètement les activités que les pays de l'océan Indien entendent développer dans le cadre de MASE. A cet effet, ils ont présenté un concept et un modèle de Centre de fusion de l'information ainsi qu'un projet-type d'accord de partage de l'information. Ils ont notamment souligné l'intérêt de conduire la coopération MASE/CRIMARIO dans le cadre de ce Groupe de travail d'experts en se conformant au calendrier défini par les termes de référence.

Un financement de 43 millions d'euros débloqué par l'UE pour la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien

22.12.2015



L'Union européenne a octroyé une enveloppe de 43 millions d'euros destinée pour les programmes de renforcement de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) et Routes Maritimes Critiques de l'océan Indien (CRIMARIO).

- sécurité maritime

Une première réunion de travail allant dans ce sens s'est déroulée du 9 au 11 décembre dernier à Kenya.

Un financement de 43 millions d'euros

Cette réunion a vu la participation des experts des programmes de renforcement de la sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (MASE) et Routes Maritimes Critiques de l'océan Indien (CRIMARIO). La session s'est tenue sous la coprésidence de la Commission de l'océan Indien (COI) ainsi que la Délégation de l'Union européenne représentée par Jean-Pierre Bardoul. L'**Union**

européenne a ainsi financé les programmes MASE et CRIMARIO à hauteur de 37,5 et de 5,5 millions d'euros respectivement. Le programme MASE, piloté par les organisations régionales de la région l'Afrique orientale et australe et océan Indien (AfOA-OI), a pour objectif l'appropriation régionale de la problématique de **sécurité maritime**.

Mettre en place les synergies

Pour les représentants des programmes MASE et CRIMARIO et pour les parties prenantes nationales et régionales, la nécessité est de mettre en place les synergies. Ils ont évalué de nombreuses pistes pour satisfaire les besoins et les attentes des États de la région. Comme rapporté par l'*agencepresse-oi*, les participants ont clairement défini des axes de coopération entre les programmes en particulier sur les formations, l'élaboration des manuels de procédures opérationnelles et les textes réglementaires.

Les grands axes du programme MASE

Grâce à cette rencontre, les représentants de Madagascar ont pu apporter des précisions sur le progrès de la mise en place du centre régional d'informations maritimes prévu dans le cadre du résultat 5 du programme MASE mis en œuvre par la COI. Les participants ont été informés sur l'installation d'un centre pilote qui servira à évaluer et tester le système de fusion d'informations maritimes suivant le dossier de candidature. Le plan d'action 2016 de l'UAP-COI pour le résultat 5 du programme MASE s'oriente autour de deux axes majeurs à savoir la mise en place de textes réglementaires indispensables pour le partage d'informations maritime, mais aussi l'accompagnement de la montée en puissance du centre régional d'informations maritimes.

http://www.linfo.re/ocean-indien/madagascar/683729-un-financement-de-43-millions-d-euros-debloque-par-l-ue-pour-la-securite-maritime-en-afrique-orientale-et-australe-et-ocean-indien

Energie Renouvelable

Al-watwan

17/12/2015

Energies renouvelables

Un projet de 15 millions d'euros au profit des pays de la Coi

Hier, à la direction des énergies renouvelables, a eu lieu un atelier de formation dispensée par un consultant national, dépêché par la Commission de l'Océan indien (Coi). L'objectif de la formation est de donner à la partie comorienne la possibilité de peaufiner les neuf dossiers nationaux présélectionnés dans le cadre du Programme énergies renouvelables et efficacité énergétique (Peree), financé par le 10ème Fed de l'Union européenne (Ue), afin qu'ils puissent être définitivement sélectionnés.

Ledit projet, d'une valeur de 15 millions d'euros, court jusqu'en 2017 et a pour objectifs de «*contribuer à l'amélioration de l'accès des Etats à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine à des prix compétitifs et donc de contribuer au développement durable*».

Il faut dire que les Etats bénéficiaires (Comores, Seychelles, Madagascar, Maurice et France/Réunion) n'ont pas de montant fixe de financement.

«*Tout dépendra des projets retenus ; du coup nous courrons tous vers un objectif commun : avoir le plus de projets possibles. D'où cette formation*», a déclaré Djamal Ali Mbaraka, directeur des énergies renouvelables, des mines et de l'eau.

Pour lui, les neuf dossiers retenus sur l'ensemble du territoire (un du public) ont une chance d'être sélectionnés, mais rien n'est encore joué. Deux autres formations similaires à celle tenue hier vont avoir lieu à Mwali et Ndzuani pour le même objectif. «*Au lieu de faire venir les bénéficiaires à Ngazidja, c'est le consultant qui va se rendre à Mwali et Ndzuani*», dit-il.

Les acteurs concernés sont les gouvernements, les ministères techniques, les institutions publiques chargées de l'énergie, les agences d'électrification rurale, les collectivités territoriales (élues et non-élues), les associations (Ong), les universités, les centres de recherche, le secteur privé ou encore la population. Le Peree veut aussi «*améliorer les conditions nécessaires pour le développement, l'investissement et la gestion durable de l'énergie renouvelable et l'augmentation de l'efficience de l'énergie*».

Les dossiers retenus seront connus le 19 janvier prochain. Ces derniers devront «*démontrer leur cohérence avec les cadres de planification nationaux et régionaux (dont les stratégies d'assistance conjointes négociées avec les bailleurs de fonds) afin d'assurer l'efficience et la coordination du travail. Elles devraient plus généralement être bien coordonnées dans le contexte plus large de la coopération*», peut-on lire dans le communiqué publié à cette occasion.

Am

Le président des Seychelles James Michel a prêté serment, en se donnant 100 jours pour voir les premiers progrès.

December 20, 2015



Le président des Seychelles James Michel prêtant serment après sa victoire aux élections présidentielles (Rassin Vannier Seychelles News Agency)

Photo license (Seychelles News Agency) - Le président des Seychelles **James Michel** a prêté serment cet après-midi à State House à Victoria la capitale des Seychelles devant les dignitaires du pays et du vice Premier ministre de Maurice Ivan Collendavelloo.

Le chef de l'État a remporté les élections de vendredi au deuxième tour avec 50,15 %, contre le candidat du SNP **Wavel Ramkalawan** qui a obtenu 49, 85 %.

L'opposition a déposé un recours ,demandant le recompte de tous les bulletins de vote à la Commission électorale.

193 voix séparent les deux candidats.
Sans tarder, Michel qui a remporté son troisième et dernier mandat, a expliqué que sa victoire est une décision du peuple et que l'on doit respecter ce choix.
« S'il y a des gens qui ont des doutes dans les résultats des élections, ils peuvent apporter l'affaire devant les tribunaux, et les tribunaux décideront » a dit le président James Michel.
La Commission électorale a indiqué de son côté qu'elle allait étudier lundi le recours déposé par l'opposition.
Le chef de l'État a décidé de ne pas perdre de temps dans la nouvelle tâche qui l'attend et a mis la priorité sur certaines choses pour dans les 100 prochains jours.
L'une de ses premières priorités sera de poursuivre sa lutte contre le trafic de drogue.



Le président des Seychelles avec son colistier Danny Faure Vice-Président des Seychelles (Rassin Vannier Seychelles News Agency)

Le chef de l'État va proposer la création d'une cellule régionale de la Commission de l'Océan Indien, qui va coordonner les opérations de lutte contre le trafic de drogue dans la région de l'Océan Indien.
« Nous devons combattre le fléau de la drogue de la même manière que nous avons combattu la piraterie avec la coopération des pays voisins » a dit le chef de l'État.
La deuxième priorité sera la prestation de services du service public, le chef de l'État a donné 100 jours à ses ministres pour faire un audit de la situation et de modifier là ou il y a des problèmes.
« Le peuple seychellois en a assez du manque de niveau pour les services qu'ils reçoivent » a-t-il ajouté.
Le président **James Michel** est arrivé au pouvoir aux Seychelles en 2004, sur le ticket de l'ancien président Albert René.
Il a été réélu en 2006 et 2011, pour des mandats de 5 ans
- See more at:
http://www.seychellesnewsagency.com/articles/4314/Le+prsident+des+Seychelles+James+Michel+a+prt+serment,+en+se+donnant++jours+pour+voir+les+premiers+progrs.#sthash.y96DmuOZ.dpuf

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/4314/Le+prsident+des+Seychelles+James+Michel+a+prt+serment,+en+se+donnant++jours+pour+voir+les+premiers+progrs

lexpress.mu
online. ontime.

L'Express 21/12/2015

POST-ÉLECTIONS : COOPÉRATION «RENFORCÉE» AVEC LES SEYCHELLES

Il briguait son troisième mandat comme président. Et hier, James Michel a prêté serment, après avoir remporté les présidentielles avec 193 voix de plus que son adversaire Wavel Ramkalawan. Selon le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), qui a assisté à l'investiture de James Michel, la coopération régionale sera renforcée grâce à la nouvelle équipe dirigeante. Mieux, souligne Jean-Claude de L'Estrac, «dans bien des domaines, les Seychelles sont mêmes à l'avant-garde. Je pense à la défense de l'environnement, du tourisme régional, de la connectivité. Le président Michel a aussi évoqué le combat contre la drogue de concert avec la COI.»

Le secrétaire général de la COI a également rencontré Wavel Ramkalawan. «Il est critique de certains aspects du processus électoral. Il prévoit d'en appeler à la Cour constitutionnelle qui a déjà fait preuve de son indépendance», explique-t-il. Il n'empêche, ajoute-t-il, que «je l'ai trouvé serein, avec une vraie posture d'homme d'État». Du reste, fait ressortir le secrétaire général de la COI, les Seychelles sont un État de droit et les accusations d'irrégularités électorales seront entendues et tranchées sous ce principe. Une contestation d'ordre constitutionnel pourrait être logée par l'opposition.

L'Express Dimanche 20/12/2015



Seychelles : élections et contestations

Jamais deux sans trois. Et, James Michel a été reconduit à la présidence des Seychelles avec... 193 voix d'avance sur son adversaire, Wavel Ramkalawan. Un écart plus que serré qui a provoqué quelques tensions, après l'annonce des résultats, hier. Wavel Ramkalawan a par ailleurs signifié son intention de contester les résultats devant la Cour constitutionnelle.

En attendant, le secrétaire général de la Commission de l'océan indien (COI), Jean Claude de l'Estrac a pris l'avion pour les Seychelles, afin d'assister à la cérémonie d'investiture qui aura lieu aujourd'hui. Il souhaite rencontrer les différents chefs des partis politiques pour s'enquérir de la situation après le verdict des urnes. Mais, il devra, avant cela, prendre connaissance du rapport du chef de la délégation de la mission d'observation, a-t-il expliqué.

Toutefois, ajoute Jean Claude de l'Estrac, *«la contestation de Wavel Ramkalawan est légitime car les Seychelles sont un État de droit»*. La COI, rappelle-t-il, doit faire en sorte que les lois soient respectées par les États membres.

Seychelles : le président James Michel a prêté serment

21.12.2015



Réélu à la présidence des Seychelles pour un mandat de cinq ans, James Michel a prêté serment et se donne cent jours pour voir les premiers progrès.

Le président des Seychelles **James Michel** a prêté serment hier, à la State House, à Victoria, devant les dignitaires du pays et du vice-premier ministre de Maurice Ivan Collendavelloo, rapporte le site seychellesnewsagency.com. Vendredi, il a remporté le deuxième tour des élections avec 50,15% des voix, contre 49, 85 % pour le candidat du SNP Wavel Ramkalawan.

James Michel a donc remporté son troisième et dernier mandat de cinq ans à la présidence des **Seychelles**. Il a décidé de ne pas perdre de temps dans la nouvelle tâche qui l'attend et a mis la priorité sur certaines mesures dans les cent prochains jours.
James Michel a présenté ses priorités, dont la plus grande est la poursuite de la lutte contre le trafic de drogue aux**Seychelles**. Il va proposer la création d'une cellule régionale de la Commission de l'océan Indien, qui va coordonner les opérations dans la région.

"*Nous devons combattre le fléau de la drogue de la même manière que nous avons combattu la piraterie avec la coopération des pays voisins*", a déclaré James Michel.
La deuxième priorité du président seychellois sera la qualité du service public. Il a donné cent jours à son gouvernement pour faire un audit de la situation et d'apporter des propositions. "*Le peuple seychellois en a assez du manque de niveau pour les services qu'ils reçoivent*", a-t-il ajouté.
Seulement 193 voix séparent les deux candidats au deuxième tour des présidentielles seychelloises. L'opposition a déposé un recours pour demander un nouveau décompte des voix devant la Commission électorale. La Commission électorale a indiqué de son côté qu'elle allait étudier aujourd'hui ce recours déposé par l'opposition.

http://www.linfo.re/ocean-indien/seychelles/683650-seychelles-le-president-james-michel-a-prete-serment

BUSINESS MAGAZINE

bilan 2015

Tourisme : nouvelle dynamique

La stratégie gouvernementale mise en place cette année en collaboration avec les différents acteurs du secteur touristique, notamment en ce qui concerne la basse saison, s'est soldée par une hausse estimée de 9,7 % des arrivées touristiques par rapport à 2014. État des lieux.

Joanna SEENAYEN

Le ministre du Tourisme, Xavier-Luc Duval, a de bonnes raisons de se réjouir en cette fin d'année. L'industrie du tourisme a, en effet, amorcé un redécollage presque sans turbulences en 2015. Selon les dernières estimations de l'Institut national des statistiques, publiées en novembre, les arrivées touristiques devraient être de 1 140 000 en 2015, ce qui représente une hausse de 9,7 % par rapport à 2014. La Banque de Maurice chiffre, quant à elle, les revenus touristiques à Rs 49,5 milliards pour l'année en cours, soit une hausse de 11,7 % comparativement à 2014.

Cette bonne performance est liée à plusieurs facteurs. Le premier d'entre eux est la mise en place d'une politique nationale dynamique en faveur du secteur touristique, d'ailleurs saluée par le président de l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'Île Maurice (Ahrim), Gregory de Clerck. Dans une entrevue accordée à *l'express* récemment, il évoquait, de fait, «*notre politique nationale du tourisme qui, en 2015, aura été plus forte, plus affirmée et plus orientée vers du concret dans les résultats*». Les autres éléments contributifs à la croissance des arrivées touristiques cette année, selon le président de l'Ahrim, sont la baisse du prix du baril de pétrole, la compétitivité de l'euro face au dollar qui rend notre destination moins chère et les tensions géopolitiques qui affectent les grandes destinations touristiques.

Important pilier de l'économie mauricienne, ce secteur n'aurait pourtant pas encore atteint son plein potentiel, selon le Premier ministre, sir Anerood Jugnauth. Le 11 décembre, à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel Shangri-La's Le Touessrok, il n'a pas caché son optimisme quant à l'avenir du tourisme mauricien, anticipant des recettes de Rs 65 milliards et des arrivées atteignant les 1,5 million de visiteurs d'ici à 2020.

NORMALISER LA BASSE SAISON

L'un des points phares de la politique gouvernementale pour accroître le nombre d'arrivées sur la destination est de revoir le concept de basse saison afin que même pendant cette période s'étendant de mai à septembre, Maurice ne perde pas de son attrait auprès de potentiels touristes. «*Ce n'est pas un hasard si les chiffres sont en augmentation pendant la basse saison, il y a eu toute une stratégie en amont*», soutenait ainsi Bruno Lebreux, président de l'*Association of Inbound Operators* (Mauritius) – AIOM – à *Business Magazine* en cours d'année.

De l'avis de Bruno Lebreux, la volonté des autorités exprimée à travers la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) et la Tourism Authority alliée à la contribution sensible du secteur privé – Ahrim et AIOM – a porté ses fruits. Et d'ajouter : «*Avec les crises successives qui nous ont affectés depuis quelques années, nous avons eu beaucoup de mal à faire venir les touristes à Maurice pendant cette basse saison. Force est de constater aujourd'hui qu'avec ces nouvelles stratégies nous réussissons à renverser la vapeur. (…) Il faut pouvoir maintenir le cap et pérenniser l'effort de marketing sur la destination en linéaire. En ce faisant, nous démontrerons une fois encore notre résilience et notre aptitude à nous réinventer. Le défi restera néanmoins de faire comprendre au tour-opérateur étranger que les raisons avancées pour normaliser la basse saison tiennent la route.*»

Parmi les initiatives de la MTPA visant à augmenter le nombre de touristes pendant la basse saison figure la *Mauritius Shopping Fiesta*, événement se tenant d'août à septembre, durant lequel de nombreux magasins affichent des prix promotionnels. S'y ajoute le *Family Fun Adventure* qui a eu lieu du 7 mai au 15 août 2015 et propose aux visiteurs étrangers de découvrir en famille toute l'étendue des loisirs – activités nautiques, réserves naturelles, golf… – disponibles à Maurice, ce avec des remises allant jusqu'à 30 %. Le succès de ces offres s'est traduit par une hausse des arrivées touristiques de mai à septembre. Celles-ci se sont chiffrées à 422 099, soit 48 173 touristes de plus que durant la période correspondante en 2014.

Le tourisme golfique est un créneau à exploiter, déclarait récemment Arnaud Martin, président de la MTPA. Affirmant en outre, qu'avec le *Golf Pass*, le pays a «*ajouté de la valeur à son offre*», il s'est réjoui de la collaboration entre les opérateurs locaux de parcours de golf, essentielle pour consolider l'assise de la destination. Le *Golf Pass* a fait l'objet d'une campagne promotionnelle à partir du mois de juin à Paris et demeurait valide jusqu'au 30 septembre. Il a permis aux golfeurs le détenant d'avoir accès aux parcours de 18 trous et de 9 trous de l'île moyennant une somme de 50 euros par parcours, entre autres avantages.

Sur le plan du tourisme golfique, l'année a par ailleurs été marquée par la tenue de la première édition du tournoi trisanctionné *AfrAsia Bank Mauritius Open* ou encore la signature d'un accord dans le cadre duquel l'*European Senior Tour* se tiendra jusqu'à 2017 au Constance Belle Mare Plage. Puis, l'investissement de multiples acteurs du secteur touristique, incluant les hôteliers et la Mauritius Golf Tourism Association (MGTA), a été récompensé lors de la seizième édition de l'IAGTO (International Association of Golf Tour Operators) Awards Ceremony, en octobre. À cette occasion, Maurice s'est vu décerner la distinction de *Golf Destination of the Year-Africa and Gulf States*.



TABLER SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Dans un autre ordre d'idées, les autorités misent aussi sur la contribution des marchés émergents pour dynamiser l'industrie. À ce chapitre, l'Inde et la Chine représentent des marchés à fort potentiel de croissance, les arrivées en provenance de ces deux pays ayant augmenté de 41,6 % et 19,9 % respectivement de janvier à novembre 2015.

Ces hausses sont plus importantes que celles des arrivées en provenance des marchés touristiques traditionnels, à l'instar de la France (+4,6 %), du Royaume-Uni (+13,5 %) et de l'Allemagne (+19,3%), selon les chiffres communiqués par le ministère du Tourisme.

Plus encore, cette année, le gouvernement a multiplié les démarches pour que la destination Maurice soit desservie par de nouvelles lignes aériennes.

Ces efforts ont débouché sur plusieurs accords et plus concrètement, l'arrivée à l'aéroport international sir Seewoosagur Ramgoolam d'Austrian Airlines, en octobre, avec à la clé des vols directs et hebdomadaires Vienne-Maurice. Depuis décembre, le transporteur allemand Lufthansa opère, quant à lui, deux vols hebdomadaires Francfort-Maurice alors que Turkish Airlines assure trois vols par semaine Istanbul-Plaisance-Antananarivo (Madagascar).

En sus, un accord a été signé en octobre entre Air Mauritius et l'aéroport de Changi (Singapour). Cet accord s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de créer un couloir aérien entre l'Afrique et l'Asie. À travers ce projet, Maurice entend se transformer en hub régional de référence.

Air Mauritius : perspectives régionales

Après avoir accusé cette année des pertes de Rs 900 millions, Air Mauritius attend beaucoup de son projet de ligne régionale. Celui-ci devrait bénéficier aux industries touristique et financière mauriciennes tout en favorisant, en parallèle, le commerce et le projet de *Duty Free Island*. Dans le même temps, cette compagnie d'aviation régionale devrait offrir au transporteur et au pays de nouvelles perspectives en Afrique. Une étude de faisabilité y relative a été commanditée. Il a aussi été question, en 2015, de l'Alliance Vanille, une initiative de la Commission de l'océan Indien (COI) pour améliorer la collaboration entre les lignes aériennes de la région afin de renforcer la connectivité inter-îles. Un accord en ce sens a été signé entre les compagnies aériennes de l'indianocéanie, le 21 septembre.